

Edito

La semaine passée avait bien mal commencé avec l'incendie de l'entrepôt des restos du Cœur à Vendin le Vieil. Et même si ce genre de catastrophe ne tombe jamais bien, à 3 semaines des fêtes de fin d'année, on peut dire qu'elle tombait particulièrement mal. Et puis on a appris que, comme souvent dans ce genre de situation d'urgence, un mouvement de solidarité s'était naturellement mis en place. Les dons ont ainsi afflué de toute la région et bien au-delà, parfois même de la part de Français qui ne roulent pas sur l'or mais qui, émus à l'idée que cet incendie mettait en péril le Noël de beaucoup d'enfants défavorisés, estimaient qu'ils devaient faire un geste. Car non, la solidarité n'est pas morte. La 28^e édition du Téléthon l'a également démontré. Ce sont plus de 82 millions d'euros de promesses de dons qui ont été récoltées ce week-end. Un chiffre en progression par rapport à 2013. Un chiffre porteur d'espoir pour tous ces malades atteints de maladies génétiques rares. Enfin, finissons sur une vraie bonne et belle nouvelle : l'élection de Camille Cerf, Miss Nord/Pas-de-Calais, au titre de Miss France 2015. Pour la toute première fois, notre région peut s'enorgueillir d'avoir SA Miss France. Et comme en plus, cette superbe jeune femme est aussi une Coulonnoise, ne cachons notre satisfaction... Oui, cette élection est une excellente nouvelle, ne serait-ce parce qu'il va sans doute permettre de donner un nouveau visage à notre région trop souvent mal traitée. Une excellente nouvelle également parce que la nouvelle Miss a déjà exprimé son souhait de s'engager dans une association d'aide aux patients atteints du cancer. Voilà un nouveau signe que les mots « solidarité » et « altruisme » sont encore bien vivants. En ces temps parfois difficiles, ça fait du bien !

Conseil portuaire : la reculade du président de région

Beaucoup de monde ce lundi matin devant le siège de la CCI pour venir accueillir les participants au conseil portuaire. Surtout pour venir accueillir Daniel Percheron dont les déclarations la semaine précédente, relatives à Calais Port 2015, avaient semé la panique dans les milieux portuaires. Le retrait de l'ordre du jour du prochain conseil de région, de la question concernant la délégation de service public relative à l'exploitation des ports de Boulogne-sur-mer et Calais. Ni plus, ni moins.

Une réalité qui pouvait entraîner la caducité de la proposition relative aux travaux et au financement du chantier, engagements qui ne seraient valables que jusqu'au 31 janvier 2015. Inutile de dire combien l'ensemble des salariés, leurs syndicats, les élus locaux, les entreprises portuaires, la population, pouvaient être inquiets de la disparition d'un projet de 700 millions d'euros, travaillé durant plusieurs années, devant permettre au port de garder son leader ship au plan européen. Perte des travaux et des emplois afférents, dégradation des conditions de travail, mise en difficulté par les concurrents...

Chacun attendait donc des explications. Daniel Percheron ne s'est pas dérobé et a évoqué à tour de rôle : « Calais port Régional au cœur des préoccupations de la région, bénéficiant d'un soutien permanent, mais une situation inenvisageable an-

térieurement. D'abord un nouveau périmètre de région (fusion Nord Pas-de-Calais/Picardie) et le besoin de prendre du recul pour apprécier les risques. Ensuite, une rigueur renforcée qui demande des économies budgétaires supplémentaires, la perte de 100 millions d'euros de recettes à venir. Enfin la nécessité d'aller plus dans le détail et de continuer à travailler la cohésion des ports, une co-

cière, et interrogea sur le déficit du port de Boulogne-sur-mer. Des interrogations financières importantes qui n'empêchèrent pas le maire de Calais de proposer de l'argent, probablement le million d'euros promis à My Ferry Link.

Quand vint son tour, Jacky Hénin s'efforça de répondre à tous les arguments du président de région, pour



hésion qui n'aurait pas toujours été au rendez-vous et qui amènerait la région à prendre un risque énorme à hauteur de 294 millions d'euros »

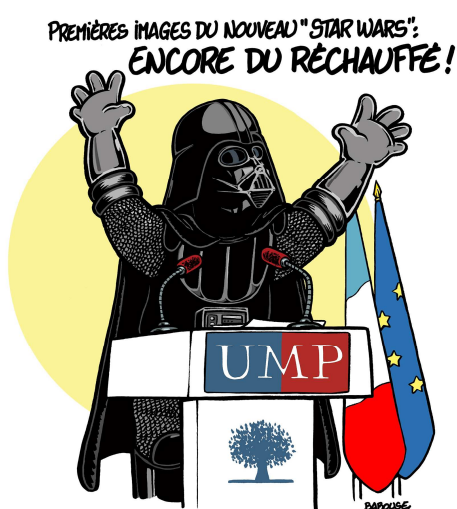
Chacun put alors à tour de rôle interroger et exposer sa propre vision. Jean-Marc Puissesseau, Bertrand Péricaux, Nathacha Bouchart qui évoqua : « un dossier grave », une navigation lui semblait-il « à vue », souhaita, pour bien comprendre, une analyse finan-

bien montrer que le problème majeur n'était pas mis sur la table et que concernant l'aspect financier il s'interrogeait fortement compte tenu des éléments à sa disposition.

« Concernant la situation nouvelle avec les fusions de région, ça n'est pas une situation d'hier matin et les politiques que vous êtes travaillant

Suite p 2

Le dessin



On s'y précipite

Comme annoncé par Jacky Hénin, la page Facebook pour réclamer un référendum sur le Palais des Congrès est désormais ouverte. Alors bien sûr, on le fait savoir autour de soi et on n'hésite pas à partager la page avec tous ses amis... Il faut que les Calaisiens puissent donner leur avis sur ce projet.



On le note

Le prochain conseil municipal, et dernier avant la trêve des confiseurs, a lieu : le mercredi 17 décembre à 18 h 30,

le conseil communautaire quant à lui a lieu : le jeudi 18 décembre, Toujours à 18 h 30 .

Et on vous rappelle que c'est ouvert au public...

Élections professionnelles

La CFDT grand perdant du scrutin, Sud confirme son implantation

Chacun tirera de ce scrutin les enseignements qu'il souhaitera, mais une chose apparaît évidente : le grand perdant de ce scrutin dans le Calaisis c'est la CFDT.

Comment ne pas affirmer ceci quand ce syndicat disparaît de l'OPH, de la ville de Calais, se vautre lamentablement à Cap Calais, maintient juste ses positions au SEVADEC, réalise certes un score important à l'hôpital (bien aidée par la direction) mais sans parvenir à devancer la CGT.

Pour les autres syndicats, les fortunes sont diverses. La CGT reste le premier syndicat national de la fonction publique, malgré les violentes attaques qu'elle a dû subir en fin de campagne.

Ses représentants dans le Calaisis auront connu des fortunes diverses. Au SEVADEC, la CGT conforte ses positions, à Cap Calais le syndicat qui se reconstruit montre qu'il vit toujours, à la ville le recul est patent et notamment au CCAS, enfin à l'hôpital la CGT juste aidée par ses militants parvient à conserver la première place avec 567 voix.

Pour FO, les résultats apparaissent en progression essentiellement du fait des scores enregistrés à la ville de Calais. Ce syndicat maintient sa première place également à Cap Calais où le président Blet échoue une nouvelle fois dans sa tentative de prise

de pouvoir syndicale.

La CFTC, qui avait 1 élu, maintient son poste en progressant en voix.

Enfin, avec SUD c'est l'arrivée confirmée d'un nouveau partenaire social. Une présence effective à la ville de Calais et au CCAS, la confirmation d'une implantation à l'OPH.



Élections à l'OPH : CNL 2 - Bouchart : 0

C'est samedi dernier, 6 décembre, qu'avaient lieu les élections des locataires de l'OPH. Un scrutin à regarder de près, par le simple fait que tout avait été mis en place par les hommes de la mairie pour tenter d'abattre la CNL et notamment Philippe Gardin son principal représentant.

D'abord le contexte. Tout avait été fait depuis des mois pour décrédibiliser la CNL, pour empêcher son représentant d'accomplir sa mission au service des locataires. Le Président de l'OPH ira même jusqu'à empêcher le représentant de la CNL de siéger au bureau de l'organisme, alors qu'il avait été démocratiquement désigné par les autres associations de locataires.

Ensuite, les moyens. Une liste estampillée direction de l'office et mairie. Des cadeaux offerts : places de foot..., un accompagnement sur le terrain, de nou-

velles promesses...

Il faut croire que cela n'a pas suffi, car la CNL maintient ses deux postes qui seront occupés par Philippe Gardin et Gisèle Coquerelle.

Plus fort, la liste maison ne parvient même pas (pour 2 voix) à décrocher un poste d'administrateur.

Au moins pour les quatre prochaines années, les locataires sauront pouvoir compter sur de vrais défenseurs et nous y incluons les élus de l'AFOC et de la CLCV. Les benî oui oui attendront encore un peu.

Les résultats

Votants	995		
Exprimés	876		
CNL	405	46,23%	2 élus
AFOC	165	18,84%	1 élu
CLCV	154	17,58%	1 élu
ADLDC	152	17,35%	

Suite de la p 1

sur le dossier depuis des mois. Par ailleurs contrairement à la presse, les experts avancent clairement une atténuation de l'endettement en cas de fusion, ce qui ne peut que renforcer la position d'emprunteur. Vous évoquez ensuite la rigueur, mais cette rigueur existe depuis tant d'années que vous avez appris à vivre avec elle, par ailleurs si le dossier est, comme vous l'avancez, prioritaire alors il devra être positionné devant d'autres projets. Vous évoquez encore le besoin d'aller jusqu'au bout du détail. Mais si les services de la région qui connaissent bien leur travail, ne sont pas au fait du problème après plusieurs années d'études, ils ne le seront jamais.

Pour conclure, vous évoquez un risque disproportionné pour la région, des incertitudes sur la participation de l'Europe... Pourtant, comme moi vous savez que les fonds européens, ici 70 millions d'euros, sont fléchés par la France dans sa dotation communautaire. Nous sommes donc sûrs de les percevoir. (C'est ici que Jacky Hénin sortit un lapin de son chapeau). Toujours sur l'Europe monsieur le président, comme moi vous n'ignorez pas que la France a sollicité la garantie d'un prêt de 700 millions d'euros dans le cadre du plan Juncker et qu'il y a de fortes chances que cela nous soit attribué. Où se situe alors le risque ?

Je pense monsieur le président que le problème est ailleurs, et j'ai le sentiment profond que l'on veut nous faire jouer au poker menteur, sans nous dire que le jeu a au préalable été faussé. J'en suis d'autant plus convaincu, que le dernier chiffre avancé par la presse d'un manque de 50 millions d'euros représente sur 30 ans un remboursement de 2 200 000 euros par an, une toute petite somme en quelque sorte. »

Un propos qui avait le mérite d'être clair, d'autant plus clair que dans son intervention, le Préfet du Pas-de-Calais confirma les informations en provenance de l'Europe. Toutes les autres intervention allèrent alors dans le même sens, la volonté de faire aboutir le dossier.

Un débat responsable qui a amené le président de région à annoncer que la question serait remise à l'ordre du jour du prochain conseil régional. Une annonce rassurante pour l'emploi, le Calaisis.

Poil à gratter

Elles seront payées !

Enfin elles seront payées. Ben oui, les fameuses heures supplémentaires effectuées par certains agents de Cap Calais à l'occasion de l'inauguration de la nouvelle École d'art ne devaient être payées qu'en partie. La réunion préparatoire d'1 h 30, c'était du bénévolat leur avait en effet déclaré le dir'com'. Le Rusé s'était alors fait écho de cette nouveauté à l'agglo : le travail bénévole... pour certains quand, pour d'autres, le système des primes fonctionne à merveille. Manifestement notre voix a été entendue (à moins que tout bêtement le président Blet n'était pas au courant de l'initiative de son dir'com'...) et les agents ont appris que toutes les heures effectuées seraient payées. C'est logique, mais c'est aussi normal de le signaler.

Simple rumeur ?

D'après la dernière rumeur qui galope dans les couloirs de l'agglo en ce moment : ça va faire du bruit. Il s'agit du nom de l'heureux(se) élu qui aurait été embauché pour prendre la tête du service développement économique de l'agglo. Mais comme au Rusé on n'est pas du genre à donner une info dont on n'est pas sûr, on attendra d'en savoir plus... On a hâte...